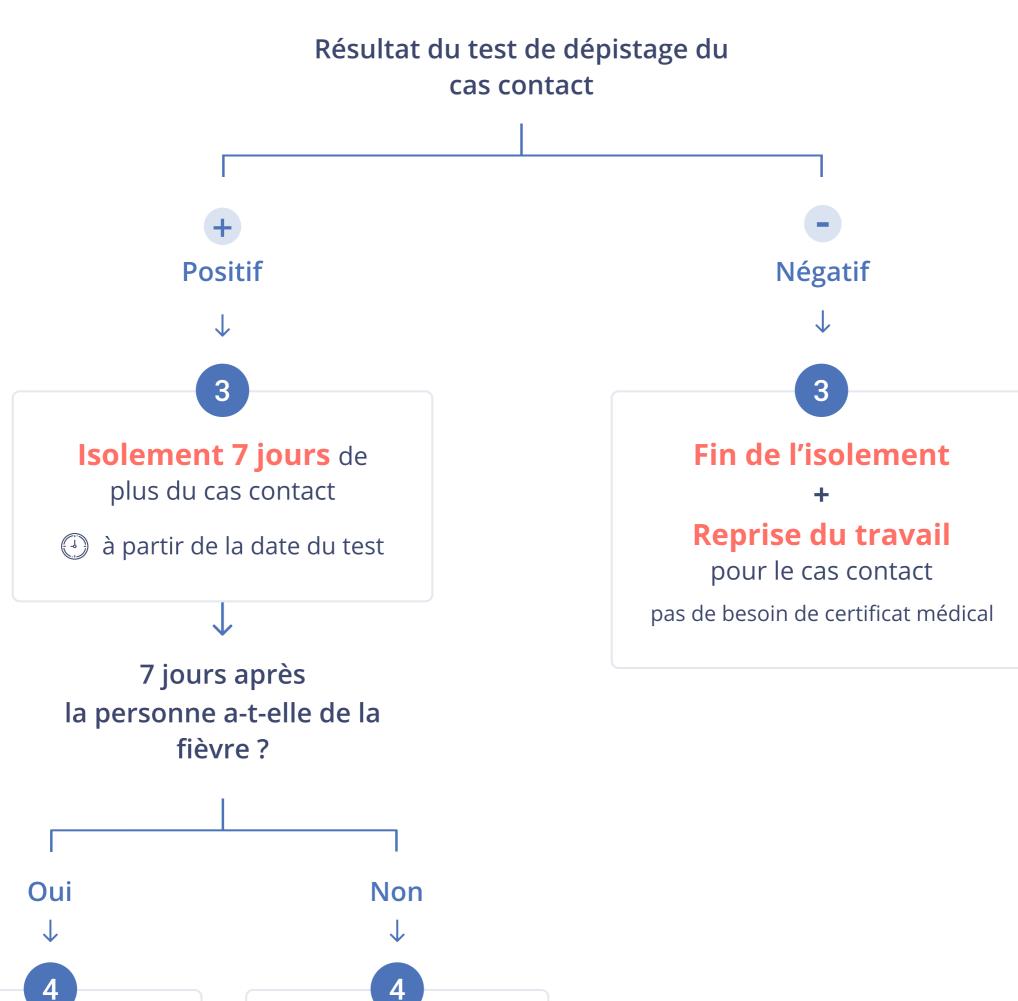




Covid-19 : une personne testée positive à la Covid-19 dans l'entreprise, quelles obligations ?





Fin de

l'isolement

Reprise du

travail

pour le cas contact

pas de besoin de

certificat médical

Eviter les contacts avec les

personnes vulnérables

Pendant au moins 7 jours du port du masque et respect des gestes barrières obligatoire

Consulter son

médecin

Isolement 48h

de plus après la

fièvre